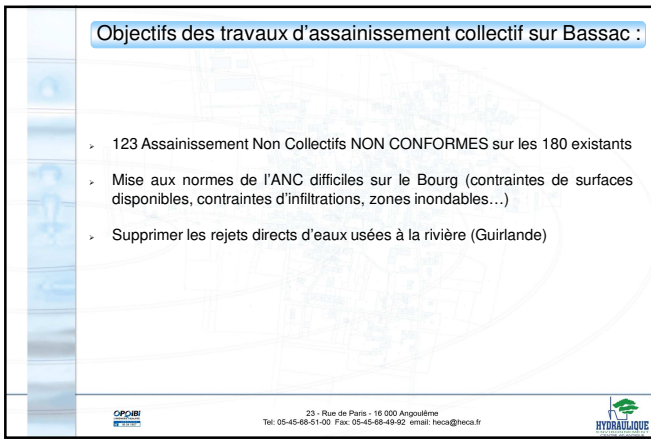




1

60 personnes présentes à la réunion d'information
en présence de Mme ROY - Maire de la commune,
M DUPONT - conseiller délégué de Grand Cognac
en charge de l'assainissement, M NOUGARET -
maître d'oeuvre et M MALLET - charge du projet
pour Grand Cognac

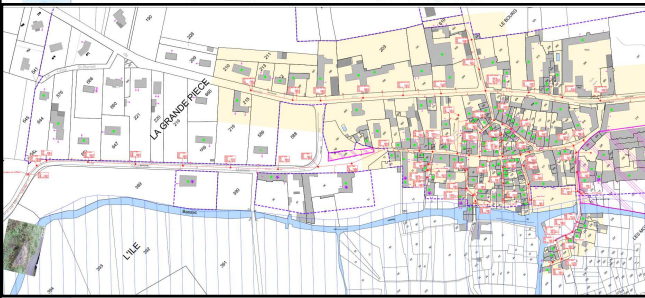


2



3

Plan du projet d'assainissement collectif du « Bourg »

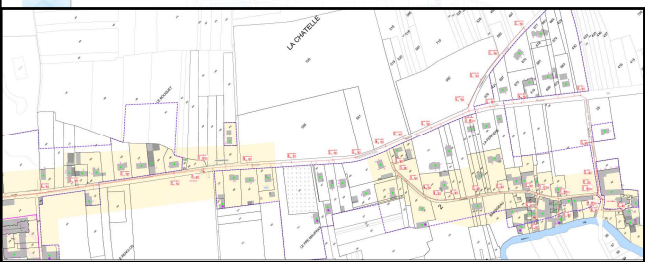


23 - Rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00 Fax: 05-45-68-49-92 email: heca@heca.fr



4

Plan du projet d'assainissement collectif de « Bassigeau »

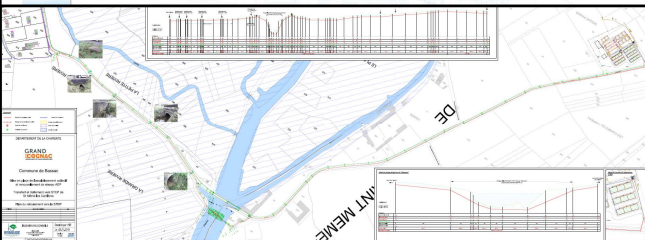


23 - Rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00 Fax: 05-45-68-49-92 email: heca@heca.fr



5

Plan du projet du réseau de transfert vers la « STEP de St-Même-Les-Carières »



23 - Rue de Paris - 16 000 Angoulême
Tel: 05-45-68-51-00 Fax: 05-45-68-49-92 email: heca@heca.fr



6

Zones à desservir

Les logements raccordables à l'assainissement collectif correspondent aux :

- habitations incluses dans le zonage et raccordées au réseau d'eau potable,
- habitations incluses dans le zonage et non raccordées au réseau d'eau potable (puits),
- habitations en cours de construction, incluses dans le zonage,
- habitations supplémentaires potentielles à prendre en compte sur des zones constructibles inscrites dans le zonage d'assainissement collectif.

7

En complément, l'habitation est raccordable dès qu'un réseau est mis en oeuvre au droit de la parcelle.

Immeubles à raccorder

D'après le zonage d'assainissement actuel, il a été recensé :

| Assainissement collectif de Bassac « Le Bourg » et « Bassigeau » (nombre d'immeubles) | |
|---|------------|
| Existant | 180 |
| Potentiel futur | 27 |
| Total | 207 |

Dont :

- 2 hôtels (Hôtel du Moulin et l'Essille),
- 2 restaurants (Le Condé et l'Essille),
- 1 auberge monastique (Abbaye),
- 1 école primaire.

8

Les travaux d'assainissement collectif

| Assainissement collectif de Bassac « Le Bourg » et « Bassigeau » | |
|---|---|
| Canalisations gravitaires | 3 920 ml |
| Tabourets de branchements | 180 bchts |
| Postes de relèvement (PR) | 8 postes |
| Canalisations de Refoulement | 2 775 ml |
| Traitement | 1 PR de transfert vers la STEP existante de St-Même |

9

Les travaux seront en majorité en route barrée. Une signalitique sera mise en place pour l'accès aux commerces.

Chaque impasse disposera d'un poste de relevage. Il n'est pas prévu de poser de réseau dans la Guirlande.

Coût de l'opération

| Montants en € HT | Assainissement Bassac |
|---|-----------------------|
| Montant des Travaux Eaux Usées | 2 194 630 |
| Maîtrise d'Œuvre, divers et imprévus (Études géotechniques, tests de réception, branchements AEP et EDF, achats terrains, archéologie préventive, publications...) | 155 370 |
| Coût total de l'Opération H.T. | 2 350 000 |
| Coût total des travaux T.T.C. | 2 820 000 |

10

Coût total et financement :

| Montants en € HT | Assainissement de Bassac |
|--|--------------------------|
| Montant de l'Opération | 2 350 000 |
| Aide Agence de l'eau Adour-Garonne | 48 122* |
| Aide Conseil Départemental de La Charente | 547 476* |
| PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) | 1 500 €/bcht |
| Abonnement annuel | 41,00 €HT/an |
| Coût du m3 assaini | 1,77 €HT/m3 |

Coût moyen annuel pour 90 m3 assaini est de 220 €TTC

*Ces montants sont à confirmer par les organismes financeurs

11

En complément, la PFAC sera recouverte par le trésor public, vous pourrez vous rapprocher de ce dernier afin de définir un échelonnement des paiement.

Le financement sera complété par un emprunt.

Travaux à réaliser par les propriétaires :

- Le raccordement des sorties eaux usées de l'habitation au tabouret de branchement
- La vidange et le comblement de la fosse sceptique
- Le raccordement sera contrôlé par Grand Cognac
- Délai de raccordement = 2 ans

12

Le propriétaire supporte le coût des travaux en privé ainsi que la PFAC.

L'implantation du tabouret sera vu avec l'entreprise. Une fiche de prospection sera adressée à chacun.

Les aides pour les propriétaires sont rares et souvent conditionnées aux revenus du foyer (Département, caisse de retraite, ...).

Renouvellement du réseau d'eau potable :

La collectivité a décidé de renouveler le réseau AEP du « Bourg » et du village « Bassigeau » en parallèle du réseau d'assainissement.

- 2 640 ml de canalisation PVC Ø63 et Ø75 PN16
- 149 reprises de branchement AEP

13

Coûts estimatifs du renouvellement AEP :

| Montants en € HT | Renouvellement AEP sur Bassac « Bourg » et « Bassigeau » |
|---------------------------------------|--|
| Montant des Travaux AEP | 452 736 |
| Maîtrise d'Œuvre, divers et imprévus | 27 264 |
| Montant de l'Opération AEP €HT | 480 000 |
| Montant de l'Opération €TTC | 576 000 |

14

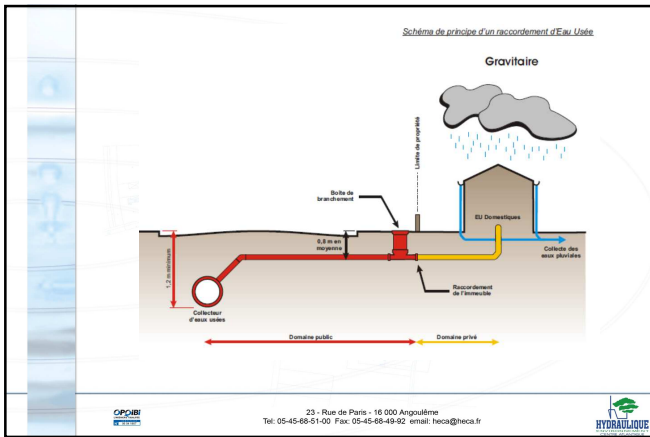
Financement par Grand Cognac uniquement

Planning / phasage des travaux EU et AEP :

- Décembre 2019 : consultation des entreprises
- Février 2020 : Notification des marchés entreprises
- Mars – avril 2020 : Préparation des travaux
- Mai à décembre 2020 : Travaux EU et AEP
- Janvier 2021 : mise en service de l'assainissement
- Février 2021 : Raccordement des particuliers à l'assainissement collectif

15

Nouvelle réunion en mars/avril en présence de l'entreprise retenue pour la réalisation des travaux

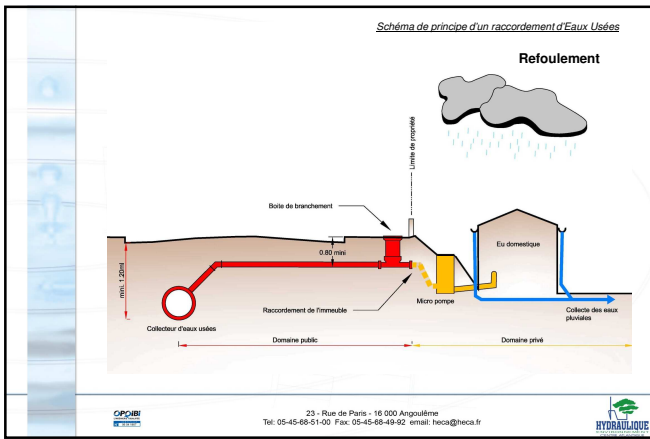


16

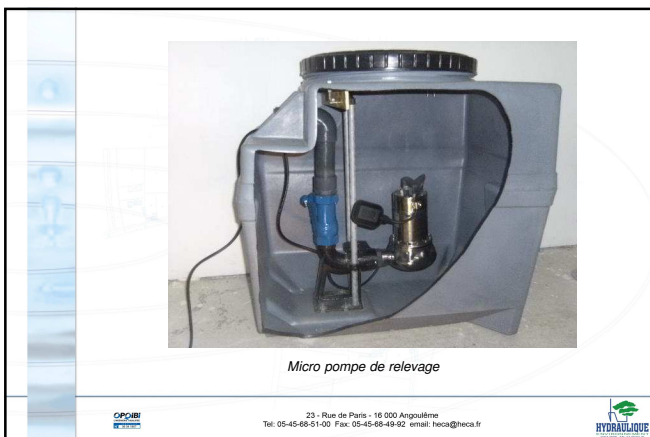
La profondeur moyenne du réseau est de 1,3 mètre.

Les tabourets-boîtes de branchements sont généralement à 0,7 de profondeur.

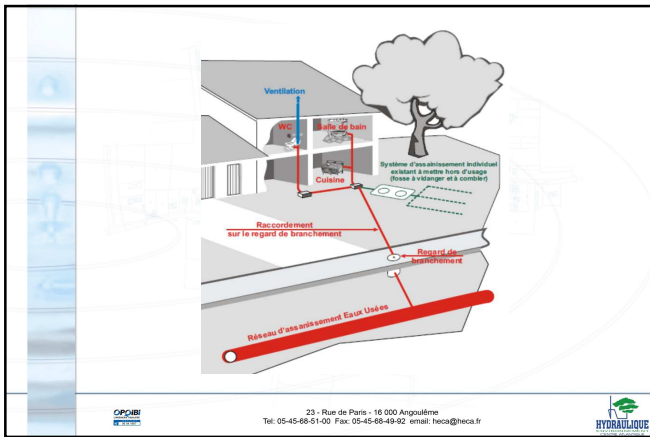
Il sera précisé ultérieurement la possibilité de mettre en oeuvre plusieurs tabourets pour un même immeuble.



17



18



19



20

Les postes dans les impasses seront sous la voirie et donc circulaire.



21
